

PREAMBULE

La République Démocratique du Congo, notre pays, cet Eternel paradis terrestre a ses propres valeurs traditionnelles ; Sous la politique de l'AUTHENTICITE, il a été question de sauvegarder ses richesses culturelles. En réalité, les structures et les valeurs coutumières ont connu systématiquement une dégradation remarquable.

Les Chefs coutumiers, dépositaires du passé ont été rayés de la hiérarchie, aucune politique de rassemblement de nos diverses valeurs traditionnelles n'a été arrêtée ou entreprise à l'extérieur du pays, la politique du recours à l'Authenticité, soulevait le respect et l'admiration.

A l'intérieur du pays, c'était l'amertume et la désolation.

Nous savons que chaque peuple dispose de son caractère propre, de ses valeurs intrinsèques que nulle contrainte extérieure ne saurait condamner à la disparition.

L'U.P.R s'engage à revaloriser nos coutumes et traditions dans la mesure où elles ne portent pas atteintes au progrès, à l'ordre et aux mœurs publiques.

Le chemin de la liberté n'a pas de méandres. C'est pourquoi, dans la nouvelle optique, il est de notre droit imprescriptible de ressusciter sous son appellation la plus authentique.

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (KONGO)

Depuis la plus haute antiquité, les peuples du monde ont souffert de l'exploitation, de l'esclavage et de l'assujettissement. Des mouvements se sont produits à travers les périodes pour lutter farouchement contre cette situation.

Les indépendances africaines ont été acquises ou octroyées au nom de l'égalité et de la liberté, il y eut des colères ouvrières et paysannes pour mystifier la foule des devoirs imposés face à l'absence des droits les plus élémentaires notamment :

- La grève, l'expression politique sous la forme d'Association, l'amélioration des conditions de vie, l'abolition des privilèges excessifs d'une classe sociale.

Dans le temps immémoriaux en Afrique, les usages politiques consacraient plusieurs systèmes de consultation pour l'intronisation des chefs et des notables au sein des assemblées législatives, du gouvernement ou lors de l'accession au trône.

Ce n'était pas au gré du hasard que fonctionnaient les différents rouages de la communauté.

La loi de la majorité et de la minorité tranchait toute la vie politique, sociale, judiciaire et administrative conformément aux traditions.

Le chef, bien que maître absolu dans la direction du pays, se pliait aux règles du partage de la responsabilité au niveau des domaines de la famille, de la désignation des notables à la cour, de la répartition des loyers et revenus de la chasse et de la pêche. L'organisation de la séparation du pouvoir et de la décentralisation était rudimentaire mais perceptible.

Il est superflu de proclamer et d'affirmer l'absence du suffrage universel. A la mort du chef, les branches de la famille ayant droit au trône procédaient à l'unanimité à la désignation du nouveau chef. Cette réunion n'avait évidemment pas lieu si la succession se faisait d'office de père en fils. Toutes ces opérations en langage politique moderne s'appellent : suffrage universel.

Les anciens choisissaient parmi les candidats celui qui avait la faveur de la majorité pour conduire les affaires de la communauté.

Les influences nouvelles ont entraîné la constitution d'autres réalités sociales en Afrique : la constitution des cités extra-coutumières, des industries, des villes, l'apparition du prolétariat et de la paysannerie, etc.

Pour l'enseignement, les mentalités et la conception de la vie ont subi de multiples transformations, celles-ci ne sont principalement marquées dans l'intégration des tribus et dans l'évolution générale des idées.

L'homme nouveau est né tout différent de l'ancien.

Tout en restant attaché à son passé traditionnel, il a assimilé la « culture » moderne, l'homme africain est actuellement capable d'être universitaire, technicien, cadre, employé du territoire ou enseignant.

Malheureusement, selon les théoriciens de la démocratie à l'africaine, ce citoyen demeure politiquement mineur d'âge.

Pourtant les constitutions nationales élaborent des dispositions libérales. En effet, elles proclament par exemples le droit à la liberté d'expression pour tous les citoyens : ce droit implique donc la liberté d'exprimer sa pensée et ses sentiments, notamment par la parole et l'image, la réalité est tout autre. Jugez élection des partis uniques, élection ou suffrage universel sous forme de marche de dupe, suppression du droit de grève, promulgation des lois réactionnaires etc.

Le nouveau système politique des Chefs d'Etat Africains a installé des régimes de privilège et d'oppression jamais connus dans l'histoire africaine.

A l'ex-zaïre, en moins d'une année et dénie une nouvelle caste restreinte est parvenue au préjudice de la communauté nationale, à détourner plus de 50 milliards de francs. Les faits dépassent tout commentaire. L'événement a démontré en lui-même l'anarchie et la désorganisation de l'Etat. Ceci constitue un exemple parmi tant d'autres.

Quelles que soient les imperfections du système là où existent la démocratie et la liberté. Il est impossible de tolérer de tels méfaits qui dénoncent dans le cas d'espèce, n'honorent pas la faiblesse et la complaisance de l'Etat.

La République Démocratique du Congo a besoin des transformations profondes. Elles doivent être révolutionnaires pour les paysans et les travailleurs, réformistes et progressistes pour les structures du pays. C'est seulement à ce prix que l'indépendance acquise au nom de l'égalité et de la liberté aura pleinement son sens aux yeux de l'opinion publique.

Notre combat est essentiellement axé sur la volonté de tous et de chacun de sortir le pays le plus rapidement possible de l'immobilisme et de l'impasse politique, sociale, économique et culturel dans lesquelles il est e prisonnier principal.

La jeunesse qui est le défi du futur y trouvera son compte, l'armée reprendra sa mission première et véritable : Celle de défendre la nation et les citoyens contre l'arbitraire, les injustices et la barbarie tout comme la crainte. Les intellectuels, les paysans et les citadins évolueront convenablement dans leur rôle en vue de l'intérêt général de la communauté nationale.

Aujourd'hui, la République Démocratique du Congo, pays de sacrifices abominables pour le peuple, de la prospérité et du bonheur égoïste pour les politiciens ressemble à tous les égards à une valeur marchande.

La République Démocratique du Congo, grâce à la force de l'U.P.R sera un pays à la disposition totale de chacun de ses enfants où règneront la justice, le travail, le droit, la liberté et la démocratie.

Pour atteindre cet objectif majeur, nous lançons à tous les congolais conscients un appel solennel et pathétique pour faire cause commune avec le programme de l'U.P.R le peuple sera l'âme principale du combat. La flèche de celui-ci et celle de la victoire, la libération : Notre résurrection.

Notre cause, répétons-le, est juste et noble. Nous avons la foi de vaincre, car DIEU est avec nous pour nous aider à abattre les calamités, la méchanceté, la terreur et autres formes d'injustice.

Une nouvelle société congolaise, quelle belle mission pour nous tous ! Souhaitons que la voix de la démocratie vous rende à jamais votre orthographe traditionnelle « CONGO ».

Nous voulons que le souvenir de notre empire KONGO DIA NTOTILA vive éternellement dans notre esprit.

Sous l'égide de l'U.P.R nous vous proposons, chers compatriotes, le programme de la résurrection de la République Démocratique du Congo.

Nous possédons à notre bénéfice tous les atouts, les ressources morales et politiques nécessaires et valables. Nous n'avons pas la prétention de détenir l'exclusivité de la vérité.

C'est en congolais désillusionnés et réaliste que nous abordons avec autorité ce programme.

Il va de soi que l'autoritarisme de l'Etat dans tous les domaines en Afrique est un refuge singulier des malfaiteurs et une forme raffinée et perfectionnée d'un féodalisme exécrationnel.

Peut-on appeler un régime de liberté, celui qui n'accorde pas la liberté d'opinions et ne permet pas le fonctionnement normal des partis politiques ?

A l'heure actuelle, peut-on affirmer la fin des sacrifices endurés par le peuple congolais depuis l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale ? Le peuple a-t-il étanché sa soif de vivre dans le Congo qualifié « de prospère » ?

Chapitre I : OBJECTIF PRIORITAIRE

Seul objectif principal : la résurrection du Congo et l'instauration de la démocratie pour conduire notre pays au développement en fonction des solutions que nous proposons pour résoudre les problèmes congolais.

Les solutions s'appliqueront à tous les aspects de la vie nationale : politique, sociale, administrative, économique et culturelle.

POURQUOI RESSUSCITER LE MOT CONGO ?

Le Congo est un peuple ou une partie du peuple congolais qui a eu le bonheur d'attribuer au pays son effigie nationale. Ce phénomène historique est commun à la France, la Corée et l'Allemagne.

Le fait de transmettre aux autres peuples qui composent actuellement la République Démocratique du Congo la nationalité congolaise n'a jamais de la part des leaders de la table ronde, fait l'objet de contestation. De même, après l'indépendance, aucun citoyen n'a été incommodé par l'existence de cette glorieuse appellation. Il n'appartient donc pas à quiconque quelque soit son rang social de pouvoir détruire à dessein la personnalité historique d'un pays en alignant des prétextes injustes et diffamatoires.

Si nous nous référons à la vocation africaine de l'O.U.A actuellement Union Africaine de réaliser tôt ou tard l'unité politique et économique de toute l'Afrique. Il est clair que ce rôle favorise à plus d'un titre l'existence de nationalités apparentes. Il y a des indiens en Amérique et au Canada, nous connaissons l'existence de deux Corée, sans oublier le phénomène des deux Allemagnes depuis la fin de la seconde guerre mondiale, aujourd'hui unifiées.

Pourquoi pas de congolais de part et d'autre du fleuve Congo, d'autant plus qu'historiquement les peuples de deux rives appartiennent, dans la plupart des cas, aux mêmes groupements ethniques !

A ce sujet, l'U.P.R soutient une nationalité claire et exclusive des groupes ethniques vivant dans des territoires constituant le Congo telle que fixée par les travaux de la table ronde.

La personnalité congolaise a donc une essence naturelle et humaine. Elle puise son existence dans l'empire du KONGO DIA NTOTILA.

La noblesse de ce nom commun, la grandeur de notre idéal de demeurer quoi qu'il en coûte congolais de sang et d'origine, notre ferme volonté de ne pas reculer devant le ridicule, imposent à tous les membres de l'U.P.R une obligation morale et matérielle de consentir au pays des sacrifices, l'attachement, la pensée, la méditation et l'engagement sur le sens de notre devenir.

L'âme historique d'un peuple ne se détruit pas par les caprices et les passions politiques d'un individu.

Les allemands ont massacré des milliards d'hommes pendant la guerre, des milliers de documents relatant le fascisme et ses atrocités foisonnent de par le monde. Au niveau de l'opinion publique internationale, HITLER seul porte la responsabilité.

Les citoyens allemands ne pouvaient pas négocier leur appartenance à la nation allemande. Celui qu'a provoqué la mort de E.P. LUMUMBA est tenu pour le plus grand responsable de tous les troubles qui ont endeuillé le pays.

La situation dramatique du Congo sous l'appellation « ZAÏRE » fait partie des légendes qui courent les quatre coins de l'univers.

MOBUTU qui prônait l'AUTHENTICITE de son peuple a d'ailleurs dès le départ faussé son système de gouvernements. En effet si nous reprenons l'étymologie de ZAÏRE, nous découvrirons très vite le vice de forme.

ZAÏRE n'est-il rien d'autre que la déformation portugaise de « NZADI » qui signifie en dialecte Kongo : « RIVIERE ». Même l'eau en Afrique est parfois un bien rare, ne le confonds pas de grâce avec la valeur et la dignité d'un peuple. Les maux provoqués sont démesurés au Zaïre ; l'ignorance, la faim, la misère, la terreur, la pauvreté, la torture, la mort, etc...

Les étrangers, qui avaient depuis l'ère coloniale fait totalement confiance au pays, ont éprouvé comme les hommes du pays des pleines morales et matérielles inutiles.

Au lieu d'être un pays, notre nation fruit d'un héritage colonial s'est subitement transformée en propriété privée.

Ce personnage a cultivé la haine et la division entre les hommes, les tribus et les races au lieu de prêcher par exemple l'entente et l'amour.

Le pays a vu périr ses meilleurs fils, nous évoquons ici la mémoire des victimes parmi lesquelles il y a lieu de distinguer Messieurs E.P. LUMUMBA, OKITO, MPOLO MAURICE, TSHOMBE, KASA-VUBU, MULELE, KIMBA EVARISTE, JASON SENDWE, LUBAYA, après des massacres de personnages illustres et la mise à mort systématiquement de tant d'autres enfants de ce pays. C'est au pays lui-même qu'il fallait attenter.

Le pays cessait d'être l'âme congolaise pour se vêtir d'une étiquette sans signification profonde. Tous ces souvenirs troublants et mélancoliques nous incitent à continuer l'œuvre inachevée qu'ils nous ont laissé nos pères de l'indépendance, le 30 Juin 1960.

**TOUT CE QUI PEUT REPRESENTER UN ESPOIR DE VOIR
NOTRE PAYS SE REDRESSER EST BON A CONNAITRE ET AU
BESOIN A SOUTENIR**

CONDUCTORE

Chapitre II : U.P.R : PARTI POLITIQUE

Un parti politique rassemble des adeptes ayant les mêmes idées, les mêmes opinions.

Depuis 1967, le M.P.R et son flambeau ont brûlé la démocratie, la liberté, les droits fondamentaux de l'homme. Cette flamme symbolise la tyrannie et l'esclavagisme.

Aujourd'hui l'U.P.R convaincu de la justice de sa cause et de l'adhésion populaire qu'elle rencontre adopte le baobab comme symbole de lutte de libération, car traditionnellement le baobab possède à la fois la puissance de détruire et la vocation de procurer la nourriture (chasse), instrument de paix, de longévité et de joie, elle doit dès lors symboliser la grandeur du CONGO et la subsistance de l'indépendance du ventre.

Le ton est donné, l'unité du Congo doit plus que jamais revivre. Ses antécédents historiques le prouvent. La renaissance d'une âme perdue, la réapparition de la foi, l'exposition et l'appropriation d'un bien oublié constituent non seulement une fois mais la plus grande résurrection de nos espoirs.

C'est la raison pour laquelle nous avons opté d'inclure dans la dénomination de notre mouvement d'essence nationaliste une flamme vivante : la RECONCILIATION NATIONALE.

L'union des cœurs et des esprits, des intérêts des droits et devoirs de tous les citoyens comme l'union de toutes les parties du pays autour d'une nation homogène articulée, organisée et noble.

Dans nos options et à travers nos actions, émergera fondamentalement le souci de préserver le droit à la vie, le droit à la propriété privée, le droit à la liberté, le droit à la démocratie. Ces droits essentiels seront l'apanage de la population toute entière sans distinction d'origine, de couleur, ni d'appartenance idéologique.

L'option de notre mouvement en ce qui concerne les droits et les libertés consacre le régime libéral. Le caractère fraternaliste de notre mouvement vise l'association et la participation de tous les citoyens à la formation de toutes

les institutions à caractère politique, économique, scientifique et culturel avec le droit de décision, de contrôle et de regard.

**RIEN NE PEUT SE FAIRE SANS LA CONFIANCE ET
L'ENTRAIDE**

**NOUS SOMMES DES HOMMES QUI DEFENDENT CE QUE
NOUS CROYONS JUSTE AVEC TOUTE LA PASSION QUI
NOUS EST PROPRE ET AVEC UN COURAGE QUE RIEN NE
SAURAIT EBRANLER**

**VALORISONS NOS RESSOURCES HUMAINES ET
NATURELLES**

Chapitre III : OPTIONS FONDAMENTALES DE L'U.P.R

L'essence de notre mouvement est le bien-être de la communauté congolaise.

En effet, U.P.R crée une société qui vise par l'action solidaire de ses membres à combattre les causes collectives et individuelles des malheurs et accroître pour tous l'accès au bonheur. Il n'existe pas de raisons pour denier à tous les hommes des droits identiques à une existence heureuse. L'U.P.R et son programme veulent créer les conditions optimales qui permettront aux hommes d'exercer ce droit.

CINQ GRANDS PRINCIPES REGISSENT OBLIGATOIREMENT NOTRE MOUVEMENT

- RELANCE DU TRAVAIL
- RELANCE ECONOMIQUE
- RENAISSANCE SOCIALE
- RENAISSANCE CULTURELLE
- RENAISSANCE POLITIQUE

I. RELANCE DU TRAVAIL

Il faut veiller à l'organisation en tous les domaines d'une démocratie où le bien-être et la liberté sont inséparables de la justice.

Le travail constitue la réponse la plus adéquate au désir de vivre dans l'indépendance et la dignité. Le droit au travail doit être considéré comme un objectif prioritaire.

Il faut également penser à la mise en place d'une bonne politique du travail que tient compte du principe de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

II. RELANCE ECONOMIQUE

La production doit être axée sur la volonté de satisfaire de façon proportionnelle les besoins de tous les hommes. La définition de ces besoins sera l'œuvre des membres de la communauté.

III. RENAISSANCE SOCIALE

Elle se marquera dans le partage équitable des fruits de la prospérité économique. Elle implique donc la nécessité de droits sociaux. Ces droits sociaux sont :

1. Droit à la sécurité d'existence
2. Droit au bien-être
3. Droit au travail
4. Droit à la santé
5. Droit à l'égalité des chances
6. Droit à l'éducation
7. Droit de propriété
8. Droit de libre expression

IV. RENAISSANCE CULTURELLE

Tout ce qui permet à l'homme de se dépasser lui-même par l'enrichissement de l'esprit : la culture est inséparable des aspirations essentielles de la collectivité.

V. RENAISSANCE POLITIQUE

La relance économique, la renaissance culturelle et politique – indissolublement liées constituent la démocratie totale. Seule cette démocratie permettra de supprimer les privilèges, de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, et de faire régner plus de justice, d'égalité, de liberté et de solidarité ; Ici la solidarité sera comprise comme un engagement social, politique, économique et culturel de chaque citoyen congolais à l'égard de la nation.

L'U.P.R n'exclut aucune méthode parlementaire syndicale ou d'action de masse à condition qu'elle respecte les droits fondamentaux de la personne humaine.

La souveraineté nationale doit s'exercer sur les détenteurs du pouvoir économique quelle qu'en soit la forme.

Nous voulons un gouvernement de la cité créant des communes viables à tous les échelons. Cette instance est pour nous le seul moyen de défendre réellement tous les intérêts de la communauté locale. Nous désirons une administration communale équipée de tous les services communautaires dignes de ce nom.

Nous pensons notamment aux auspices pour vieillards, aux crèches, aux parcs de loisirs, aux services hospitaliers, à l'enseignement communal.

Une réforme agraire devra répartir le domaine de l'Etat, en faisant la distinction entre le domaine provincial, les domaines communaux, le domaine des particuliers et le terrain domanial.

La Constitution de notre société en régime libéral typiquement africain impose des préalables qui sont de quatre ordres :

1. La mise en place des institutions essentielles du pays
2. La réforme agraire
3. L'organisation et la décision du travail à tous les niveaux de la société
4. La préservation de nos coutumes et de nos traditions.

I. LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS

Pendant plus d'une décennie, notre pays a connu une philosophie étrange appliquée à son organisation interne. Ses institutions héritées de l'administration coloniale, ont ressurgi de manière négative. On a pas eu l'intelligence de maintenir l'esprit et la politique générale de l'époque.

Les territoires et les provinces-clés de voûte de l'économie régionale ou locale se sont contentés de jouer le simple rôle d'expédients des institutions gouvernementales.

L'Etat par la voix du Chef de l'Etat, devenait le seul maître de la vie et l'animateur principal de tous les investissements à caractère agricole, économique et industriel. Pour cette raison, il n'a pas fallu attendre longtemps pour assister à l'anéantissement colonial.

Un désert s'installe et un mur infranchissable entre les provinces et la capitale nationale n'a fait que de jour en jour précipiter le pays dans la misère noire, jusqu'à ce jour.

La conception du pouvoir – non l'incapacité de l'Etat se manifestait par des improvisations et des transformations dangereuses louables. Le procès – verbal de carence et de tous les échecs témoigne le ridicule de cet état de fait. Il faut qu'un mouvement qui veut procurer à l'ensemble des citoyens politique rationnelle, méthodique et conforme aux réalités.

La construction d'un Etat moderne, sans renoncer aux valeurs historiques, implique une organisation méticuleuse de celui-ci.

Notre mouvement a médité principalement les remèdes à ces carences. L'Etat qui a l'ambition de faire du bien à la nation doit imaginer des formules que consolident d'abord la base de l'édifice avant de mettre à la tête de celui-ci une machine lourde, artificielle et infernale.

L'U.P.R veut la renaissance de :

a) La Commune :

Dans notre conception, la Commune-gouvernement de la cité est la seule institution capable de permettre à chaque citoyen l'occasion de s'exprimer démocratiquement et politiquement à travers toutes les questions d'intérêt commun.

C'est la raison pour laquelle nous croyons opportun de constituer dans un délai de cinq ans des communes rurales et urbaines jouissant de la personnalité juridique et civile.

Les communes jouiront de toutes les prérogatives et des compétences nécessaires pour leur épanouissement normal et rationnel. Les moyens budgétaires prévus dans l'assiette fiscale faciliteront sur place des initiatives heureuses. L'Etat gardera le droit d'approbation et de vote.

Elles auront la faculté d'aller en chambre de cassation en cas de nécessité pour sauvegarder l'intérêt communal s'il apparaît que les raisons avancées par le pouvoir de tutelle sont aux yeux de ces dernières illusoires.

Toutes les précautions seront prises par le mouvement pour orienter l'action du gouvernement dans le sens de l'intérêt général des communes et de l'Etat en matière de fiscalité, d'aménagement de la commune et de maintien de l'ordre public.

Les communes – échelons de base de l'Etat seront coiffées dans les milieux ruraux d'une circonscription territoriale appelée ARRONDISSEMENT.

b) Arrondissement

Celui-ci consacre la présence de Chefs Coutumiers ainsi que les matières qui affecteront le pouvoir de ces derniers dans le cadre de nouvelles institutions du pays.

La préservation de nos valeurs traditionnelles nous commande de maintenir à cet endroit tous les principes sacrés de l'élection ou du mode de désignation du chef coutumier par les usages de la localité. Les dossiers politiques et les études ethnographiques existantes nous aideront à mettre en place des bibliothèques intéressantes relatant l'histoire du pays dans chaque arrondissement.

Ils comprendront – arrondissement – les groupements et les chefferies existants depuis la date du 30 Juin 1960 dans les limites géographiques de l'époque. Nous bâtissons une nation qui tend à réinstaurer en son sein la tradition. Nous combattons le tribalisme et la réincarnation des anciens royaumes. Tous les congolais ont les mêmes droits d'existence dans n'importe quelle circonscription.

Notre objectif n'est pas de soulever les haines tribales au contraire, nous voulons garantir au sein de l'ETAT Congolais la présence de telle ou telle tradition : l'art, la culture, le folklore.

Les chefs d'Arrondissement, outre la mission de gérer dans les limites autorisées les matières à caractère coutumier seront d'office Président des Tribunaux de Paix qui seront institués dans le Chef-lieu de chaque arrondissement.

c) Du Territoire

Les anciens chefs-lieux de secteur et de chefferies seront d'office transformés en chefs-lieux des territoires où seront affectés des services techniques nécessaires au bon fonctionnement des communes et des arrondissements.

Les dirigeants et les fonctionnaires relèvent du cadre de la fonction publique comme c'est actuellement le cas pour les districts et les territoires. Toutefois, dans la nouvelle organisation administrative et territoriale il n'y aura pas de district.

La dimension et l'étendue du pays nécessitent pour une mise en valeur rapide des ressources naturelles et humaines du territoire, une administration plus proche de la population.

Il y a dès lors urgence à concevoir une physionomie provinciale, non pas en fonction du présent mais de l'avenir.

d) La Province

Tous les chefs-lieux de districts deviennent d'office les chefs-lieux des nouvelles provinces.

Chaque province sera dotée d'un conseil provincial et d'une députation permanente au sein de l'administration.

Le Gouverneur sera élu par les députés provinciaux et nommé par le Président de la République, ce gouverneur aura la qualité d'un administrateur durant la période transitoire.

L'administration provinciale comptera au minimum 8 directions et au maximum 10 selon les exigences du développement économique et local.

Dans chaque province, un bureau du plan décanal et un Centre Opérationnel de la Cour des Comptes siégeront en permanence dans le but de promouvoir, de contrôler et de signaler tous les actes susceptibles de les intéresser dans les limites des pouvoirs établis.

Le conseil provincial sera mis en place après 7 ans de fonctionnement de l'administration provinciale.

Pendant ce septennat, la fonction du Gouverneur sera assurée par des citoyens valables dont la mission principale consistera à organiser les communes et l'administration en générale. Ces personnes seront originaires de la province dont elles ont la charge avec la politique de régionalisation des cadres politiques dans la durée.

e) La Ville

Les villes auront comme les communes une personnalité distincte et particulière, elles seront administrées par un préfet nommé par le Président de la République sur proposition du Gouverneur de province.

f) Quatre pouvoirs

Quatre pouvoirs régleront l'exercice du pouvoir constitutionnel : le pouvoir de la fraternité, le pouvoir exécutif ; le pouvoir judiciaire ; le pouvoir législatif. Ceux-ci étant bien entendu séparés et distincts.

Cette séparation et cet équilibre du pouvoir sont les deux grands principes de notre organisation politique. Seuls ces deux principes pourront remplacer la pyramide bureaucratique par des niveaux de décision plus nombreux, plus autonomes et surtout plus proche du citoyen.

Ce bon d'équilibre se manifeste de deux façons complémentaires :

1. Dans l'aménagement à l'intérieur de l'Etat, d'entités capables d'agir efficacement et de servir de contrepoids à l'appareil de l'Etat.
2. Dans le rééquilibrage de différents pouvoirs face à l'omniprésence de l'exécutif.

g) L'Armée

L'organisation de nos forces de l'ordre comme celle du pouvoir judiciaire fera l'objet d'une réforme générale pour répondre aux impératifs du pays. Nous voulons une armée au service des citoyens, une gendarmerie et une police de carrière. Nous sommes opposés à la présence des familles entendez des foyers dans les camps des forces de l'ordre. Cette mesure vise à protéger les

leur propre sécurité, il est clair aux yeux de tous les démocrates que ce type de résidence forcée est une forme « Améliorée » d'exploitation et de domination fédérale.

Ce système procure aux militaires et aux gendarmes l'illusion de posséder une maison qui, en réalité ne leur appartiendra guère. Il suffit d'une fin de carrière ou d'un accident entraînant une inaptitude quelconque pour que le bénéficiaire en soit totalement privé et ainsi abandonné à la disposition du Ministère des Affaires Sociales.

La réforme de l'organisation interne de nos forces de l'ordre et du pouvoir judiciaire détachera tous les éléments intéressés de l'emprise d'une seule personne pour être au service de la nation et des particuliers.

II. LE PATRIMOINE NATIONAL

L'U.P.R veut opérer :

a) La réforme foncière :

La souveraineté internationale consacrée à l'Etat congolais lui confère le droit inaliénable du territoire national, la défense de l'intégrité territoriale dans les limites frontalières avec les autres nations.

A l'intérieur du pays, le sol est soit du domaine privé ou du domaine public selon l'affectation légale. L'Etat a droit d'appropriation pour l'intérêt public conformément aux prescriptions réglementaires. Il est cependant contre nature que l'Etat s'adjuge à l'intérieur du pays le droit d'être le seul maître absolu de la terre.

Les nations sont des créations nées de par la volonté des gens. Aucune nation à l'Etat actuel n'est ni naturelle ni originelle pour proclamer qu'elle détient par la succession un droit absolu sur les terres. Les terres appartiennent pour l'instant aux groupements tribaux, aux villes et aux centres extra-coutumiers ou à des particuliers selon les hommes au pouvoir, surtout des dictateurs ou des voleurs publics, se caractérise par le fait d'utiliser l'appareil d'oppression de l'Etat sous différents prétextes pour déposséder des individus sans raison aucune :

Notre doctrine retient les principes suivants : le territoire national appartient à l'ETAT représenté par les communes, les villes, les provinces mais les terres à l'intérieur du pays appartiennent soit à des particuliers soit à des groupements tribaux.

Le rôle de l'ETAT est de prélever des impôts fonciers de concevoir une politique saine d'aménagement du territoire, de protéger l'environnement à l'aide des lois.

Tout compte fait, la terre appartient en toute souveraineté à l'Etat. Le sol ne peut plus être une marchandise. Ce bien national doit être utilisé en fonction de l'intérêt collectif. L'aménagement du territoire doit s'occuper d'une répartition nationale des quartiers d'habitation, des centres agricoles, des zonings industriels, des centres de service et des lieux de travail une liaison adéquate doit être mise en valeur entre ces différentes entités.

Des terrains industriels ne peuvent être disponibles que si les conditions expresses garantissant la protection de l'environnement sont remplies.

Tous ces besoins doivent tenir compte d'un principe général : l'intégration harmonieuse dans le paysage et l'aspect esthétique global.

Les ségrégations sociales doivent être évitées et la vie socio-culturelle doit être animée en groupant dans un environnement agréable, des équivalents tant privés que publics. Une revalorisation de la ville-lieu d'habitat s'impose donc d'urgence par la restauration et le maintien d'anciens quartiers et bâtiments de valeur, la création des centres prétoriens, des zones vertes et de loisirs pour les enfants.

Là où la démocratie est tout de même nécessaire, une attention spéciale doit être consacrée aux problèmes de déplacement et de repeuplement.

b) La réforme agraire (la relance de l'agriculture)

L'U.P.R veut adopter la réforme agraire aux exigences actuelles de développement, cette réforme, comme nous la concevons poursuit d'un double objectif : la relance d'une agriculture moderne d'autosuffisance alimentaire et d'exploitation.

c) La reforme de la politique de l'habitat

La mise en valeur du territoire national et la possession par chaque citoyen congolais d'une propriété foncière pousseront la commune, la Province et l'ETAT à promouvoir dans le programme une politique de crédit pour la construction de cités modernes dans les milieux ruraux.

Le décollage de la nation d'autres conquêtes notamment la technologie, la recherche, les grands projets d'industrialisation, pourra être toute avec le maximum de succès et moins de sacrifices inutiles de la part des contribuables et de l'ETAT.

III. L'U.P.R FACE A LA VIE NATIONALE ET LA POLITIQUE EXTERIEURE

A. RELATION U.P.R COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Pour accomplir notre renaissance économique, politique, sociale et culturelle, nous avons nécessairement besoin d'une bonne coopération étrangère, d'où la politique des reformes et d'ouverture, dans le contexte de mondialisation.

La politique de l'U.P.R vis-à-vis de la communauté internationale sera celle de la « main tendue » et de la « porte ouverte », reconnaissant les relations et les liens historiques qui nous unissent avec la communauté internationale dans tous les domaines, les liens garantis par des conventions sincères et solides.

Tous les investisseurs qui désirent opérer au Congo sont les bienvenus et doivent se conformer à la législation en la matière.

B. INVESTISSEMENT

Il est démontré aujourd'hui que les investissements sont porteurs des effets multiplicateurs par l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des congolais.

Dans le domaine de l'implantation de grands ensembles économiques et industriels, la politique de notre mouvement est de garantir aux investisseurs étrangers une sécurité totale de leurs investissements. Ceux-ci

seront complétés par une participation effective des nationaux et des institutions de l'ETAT.

Nous condamnons les investissements improvisés, il faut une planification méthodique, totale et dynamique liée à la rentabilité nationale et régionale.

Pendant son premier mandat mis à part les grands travaux d'infrastructures qui seront définis et réalisés pour tout le Congo sans distinction de provinces, notre mouvement envisage d'encourager les communes et les provinces qui produiront plus que les autres étant donné que les progrès agricoles constituent le grand démarrage de notre industrialisation, les statistiques de production agricole seront dès lors obligatoires pour primer les provinces et les communes bénéficiaires.

Pour ces provinces et communes primées, il est juste d'y prévoir la réalisation symbolique d'une œuvre qui marquera l'effort de toute la communauté.

C. LE COMMERCE

Dans le domaine commercial, il est prévu de doter tous les territoires de gros importateurs et exportateurs ; l'U.P.R devra promouvoir des activités industrielles capables d'apporter directement et aux moindres coûts à la population congolaise, la gamme diversifiée des produits nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.

Il ne doit plus être question de centralisation dans les chefs – lieux de provinces ou de représentation des sociétés installées dans la capitale.

Chaque succursale doit avoir une gestion indépendante et une autonomie de commande en produits agricoles relevant d'une politique qui n'aura pour but que l'intérêt de la population.

Dans le cadre de l'organisation et de la division du travail, l'Etat fera de commune et territoire un marché diversifié et un centre de consommation, nous soutiendrons l'essentiel contre l'accessoire et accommoderont l'utile à l'agréable. Il faut que notre société écarte radicalement les erreurs de la société capitaliste à outrance et les fautes commises par tout système totalitaire.

D. SANTE PUBLIQUE

L'action médicale est en droit d'exiger de notre mouvement une politique active, efficace et dynamique. Le Congo envisage l'amélioration des conditions des médecins, la réhabilitation des centres de santé, le renforcement des capacités, la formation des auxiliaires médicaux.

Le droit à la santé ne doit pas être un privilège du citadin ou de l'habitant du grand centre, chaque territoire et si possible chaque centre, devra être pourvu des médecins assistés d'une équipe paramédicale à la hauteur de sa tâche.

E. JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT/EDUCATION NATIONALE

L'éducation de la jeunesse recevra l'attention particulière de notre mouvement.

L'éducation et l'enseignement jouent un rôle essentiel dans la société globale, par leur action sur le nombre et la qualité des ressources humaines, l'éducation et l'enseignement peuvent accélérer ou retarder le développement d'une nation.

Tout ceci indique combien il est important de définir une conception nouvelle de l'éducation et de l'enseignement (par le mouvement tel que le scoutisme, xaverie et autre...) et surtout par une uniformisation de nos langues locales dans les 26 provinces du pays ; Pour en faire une unité linguistique d'ensemble national.

Dans la mesure où l'éducation et l'enseignement peuvent être un facteur de changement, il convient de les intégrer dans une stratégie qui vise à réaliser une société démocratique dans le sens profond du terme. C'est ainsi que le système actuel sera complètement réformé et adapté aux besoins de la nation et de ses raisons.

F. FEMME

Elle a un rôle déterminant dans la vie nationale, l'émancipation de la femme ne sera pas un vain mot ni une politique de camouflage.

La femme sera un être digne et honoré par l'ETAT car elle a un rôle déterminant dans la nation congolaise, elle est mère, épouse, conseillère, éducatrice, dépositaire de la vie, garante des valeurs socio-culturelle, comme mère, elle mérite le respect et non l'immoralité, elle doit désormais occuper une place importante dans toutes les institutions et organes de la République.

G. FAMILLE

L'U.P.R ressuscitera le système des allocations familiales à un niveau convenables. Des organisations spécialisées de sécurité sociale existantes seront réhabilitées et d'autres seront créées et réparties dans tous le pays. Leur objectif : rendre des services appréciables à toute la communauté. Nous songeons particulièrement aux systèmes mutualistes et à celui de caisse de pensions, de retraite et de survie.

La sécurité sociale sera une chose et la promotion sociale une autre.

H. TRANSPORT

Une infrastructure viable et intégrée à l'ensemble de territoire est un moyen d'émancipation et d'intégration de tout le peuple congolais. L'U.P.R compte doter la République Démocratique du Congo d'une infrastructure de communication (routes, chemins de fer, voies lacustres, moderne et fluviale).

L'ETAT encouragera d'autres initiatives privées et en assurera l'encadrement et le contrôle.

C'est pour cela que nous consacrerons une attention très particulière et soutenue à une politique qui visera à la réhabilitation et la reconstruction de l'infrastructure routière ainsi qu'à l'extension de tous les moyens de communications.

I. INFORMATION

L'information permanente et effective, précise et complète est la condition de fonctionnement de la démocratie. Au sein de la démocratie de masse et complexe, seuls les moyens de diffusion collective peuvent remplir cette mission. Ils doivent être intégrés consciemment dans le dialogue permanent entre la base et la direction, les groupes majoritaires et minoritaires.

Aucun individu ou groupe ne peut acquérir le monopole de l'information et le rôle de communication de presse parlée, écrite ou audiovisuelle. Elle doit être interchangeable au plus haut degré avec celui d'écouteur, de lecteur ou de spectateur.

Dans notre société comme la concevons, il est indispensable que les structures techniques, administratives et juridiques, des moyens de diffusion collective soient érigés de manière telle qu'elles puissent refléter ce qui se passe réellement dans la société.

Les médias doivent également être intégrés consciemment comme des instruments industriels de réalisation de la démocratie culturelle dans le projet d'éducation permanente lors de l'incitation à la participation culturelle, ils doivent jouer un rôle important, le développement libre de l'homme exige aussi dès aujourd'hui la libération de la procuration et de diffusion culturelle de l'empire d'entreprises basées exclusivement sur la recherche du profit.

**IL APPARTIENT AUX CONGOLAIS DE CHOISIR ENTRE CE
PROGRAMME ET LES DISCOURS PLATONIQUES, LES
THEORIES, LES IDEOLOGIES SEDUISANTES, ET LES
MANIFESTES UTOPIQUES**

OU EST LA VOIE DU SALUT ?

Chapitre IV : DECLARATION DE L'U.P.R

IV. CONCLUSIONS GENERALES : PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre premier mandat se consacrera principalement à l'agriculture, à la santé publique, à l'éducation, aux travaux publics, à l'organisation interne de l'ETAT.

Ces domaines doivent recevoir tous les crédits et la priorité voulus. Ces secteurs principaux de notre économie seront les premiers à participer au décollage de notre système économique. Dans un deuxième temps, les autres domaines suivront et connaîtront ainsi un développement rapide et harmonieux.

Ces options seront au fur et à mesure des disponibilités budgétaires et grâce à la confiance du peuple, concrétisées dans la vie quotidienne de tout le peuple congolais, vu la profondeur de la crise que traverse actuellement le Congo, deux mandats suffiront pour jeter les bases solides en vue d'assurer le minimum vital et offrir à nos concitoyens une infrastructure pouvant répondre aux besoins d'une société digne de ce nom.

Pourquoi deux mandat ? Nous disons cette période en deux phases : la première phase pour le décollage général et la seconde pour compléter les infrastructures essentielles au Congo. Ces étapes nous semblent utiles pour que l'U.P.R au seuil du XXI^{ème} siècle conduise le pays conformément aux espoirs déçus pendant plus de quatre décennies. Nous suggérons à la population congolaise de choisir entre ce programme d'action de l'U.P.R et les discours platonique, les théories et les idéologies séduisantes des voutours démagogues.

Dès la prise du pouvoir il sera fait appel à tous les hommes politiques qui combattent honnêtement pour l'indépendance réelle de ce pays.

Voilà brièvement présentées les solutions que notre mouvement compte apporter aux problèmes posées depuis quatre décennies en République Démocratique du Congo.

Nous entendons nouer des relations solides avec d'autres nations dans le domaine de la coopération.

Nous aurons des amitiés sincères avec tous les pays du monde. Nous tendrons à l'Afrique notre fraternité sans arrière – pensée ; nous ne confondrons ni l'amitié ni la coopération avec les intérêts vitaux de l'état congolais.

Nous éviterons des querelles personnelles et byzantines. Les individus passent, les pays demeurent. Il faut pour cela sauver l'image du pays.

Notre programme écarte les caprices et les sentiments des personnes. Les principes et les règles sont les seuls critères valables pour la réalisation de nos objectifs.

La politique monétaire, budgétaire, salariale et la fixation des prix des produits de consommation retiendront l'attention soutenue du mouvement de telle manière que la nation les institutions privées et para-étatiques les travailleurs et les paysans soient à l'abri des tensions et des effets inflatoires du marché international.

La défense de l'indépendance nationale est la fin des fins de toute politique ; quelle soit libérale ou totalitaire. La chanson navigue de porte en porte.

Elle suppose avant tout la réunion de tous les moyens susceptibles de traduire en fait cette volonté. Par moyens, nous entendons le savoir, la production, la transformation, la technologie, la bonne gouvernance, la défense, au stade de la reconstruction de notre société, il convient de ne pas se réfugier complaisamment derrière la démagogie. Le temps de la confusion et de la fantaisie est passé, tout le monde a des yeux largement ouverts.

C'est pourquoi nous voulons que l'indépendance nationale soit dans la première phase de notre action une volonté de protéger les valeurs nationales contre les artifices et les supercheries internationales, le souci permanent de sauvegarder le prestige et la dignité de l'Etat par l'honnêteté et l'intégrité des responsables, la raison d'être d'un pays souverain politiquement.

Dans l'espace et le temps, bien que l'indépendance soit une donnée évidente, le gouvernement devra pousser plus fort la politique de l'autofinancement de l'auto-production et de l'auto-gestion de tous les biens et produits locaux. Dans le domaine de la recherche scientifique et technologique,

le mouvement compte promouvoir et redynamiser des recherches de manière à hisser le pays à la pointe du progrès technique, médical et industriel.

Aide-toi et le ciel t'aidera sera la préoccupation quotidienne de notre politique pour concrétiser dans le cadre du mouvement la défense de l'indépendance nationale telle qu'elle doit se concevoir selon les objectifs de notre programme.

Le mouvement encourage les arts et les lettres, les œuvres sociales et philanthropiques, les inventions nationales.

Dans le processus progressif de la participation et de l'auto-gestion au sein des organisations nationales, la formation et l'information du personnel occuperont une place de choix dans le programme de chaque unité.

Les conditions nouvelles de la société placeront le mouvement dans la nécessité d'adapter les options et les orientations nouvelles de façon à maintenir l'évolution des idées et les motivations socio-économiques du pays sans enfreindre l'initiative.

DIEU nous a donné la vie et le droit impersonnel de nous épanouir individuellement et collectivement. L'Etat n'a pas le privilège exclusif de se substituer à l'homme en ce qui concerne le bien-être, le travail, la culture, la liberté et les droits individuels.

Notre mouvement invite tous les congolais fidèles à la cause qu'il défend à plus de solidarité, à la sincérité, à l'amour, à plus de la charité s'il faut servir, les intérêts de la communauté, ce ne sera pas en annonçant des vœux pieux, mais en traduisant dans les faits la contribution effective dans un élan de tendresse, d'intégrité et d'efficacité sans faille.

La vigilance du mouvement ne réside pas dans la condition des milices privées ayant la licence de jouer au gendarme de l'ETAT. Notre première préoccupation sera de rappeler que nous sommes responsables du pays et avons l'obligation de réaliser une société nouvelle conformément à nos options fondamentales et aux prescriptions de notre engagement pour le bien-être de tous.

Créer une société nouvelle dans l'égalité des droits et des pouvoirs, procurer la dignité, la joie et le bonheur à toute personne humaine, défendre les intérêts de toutes les classes laborieuses, telle est la clé de voûte de notre union.

Nous fondant sur ces principes, le mouvement se prononce contre toute politique d'agression armée et la prolifération des armes nucléaires, atomiques et thermonucléaires.

La coexistence pacifique des peuples et des nations implique pour notre mouvement l'élimination de tous les régimes anti démocratiques et la fin de la discrimination au sein des organisations internationales.

Nous lutterons contre l'hypocrisie, l'exploitation et la subordination sous ses diverses formes.

Citoyens congolais, l'U.P.R vous demande de brûler dans vos cœurs le patrimoine des antivaleurs légué par la triste histoire de notre pays et cultiver l'amour de l'autre, de la patrie et des nations.

V. POST – FACE

Nous voulons ici nous arrêter et émettre quelques considérations essentielles à propos de cet écrit. Ne point s'attarder et réfléchir, serait un péché grave.

Nous n'ignorons pas que les critiques doctrinales et idéologiques trouveront en ce programme un terrain de prédilection à la pratique de leur art.

Cependant, cela mettra en cause notre réflexion car celle-ci constitue une proposition concrète basée sur le fruit de l'expérience et des réalités congolaises.

Pour éviter de trop diaboliser ces deux systèmes, le capitalisme et le communisme sont deux systèmes qui dépersonnalisent et dénaturent l'homme, et lui posent aujourd'hui d'énormes problèmes.

L'inflation, le chômage, la crise économique, les restrictions de liberté témoignent le caractère aléatoire de tous ces systèmes qui n'ont pas voulu respecter l'ordre naturel de la vie.

Les folies et les compromissions de ces régimes en Afrique ne sont plus à démontrer, leurs effets néfastes sont multiples voire multiplicateurs.

Les techniques de production, de distribution et des services dans le domaine économique, industriel et commercial entraînent la compétitivité sur le plan national et international.

Il n'y a donc rien pour rien :

De là à conclure que chaque nation pratique le capitalisme à sa manière et pour son propre profit, il n'y a qu'un pas. Seul notre pays patauge et se décolonise difficilement. Nous avons estimé sans objet la discussion autour de ces questions vieilles comme le monde.

- **Le fraternalisme** : Se veut une idéologie de désaliénation, de l'ancien peuple colonisé.
- **Le fraternalisme** : Se veut un catalyseur de ce génie du peuple pour répondre au rendez-vous de la mondialisation.

Nous avons cru de notre devoir de créer un mouvement dont nous venons de lancer ici une esquisse de programmes qui n'a pas la prétention d'être définitif.

Il constitue une invitation à tous congolais qui partagent ces concepts de rejoindre les rangs de l'U.P.R.

Nous accueillerons avec bienveillance toutes les modifications susceptibles d'enrichir ce document de base.

Telles sont les considérations qui nous ont guidés dans l'élaboration de ce programme.

VI. APPENDICE

ANNEXE I : APPEL DE L'U.P.R AUX CONGOLAIS

La société congolaise accuse un retard colossal à tous les points de vue.

Au moment où le pays comme l'Inde accède à la puissance nucléaire, bien que nantis des ressources stratégiques dans leurs pays respectifs, les chefs d'Etat Africains gèlent les cerveaux nationaux.

Les citoyens sont donc voués au retour à peine forcé à la société empirique et son état primitif, les vautours étrangers profitent de sueurs travailleuses de concert avec des dictateurs africains.

Les hommes ne meurent non seulement de faim, de maladies endémiques, mais aussi de la guerre injuste et imposée par les puissances étrangères.

Les travailleurs reçoivent un salaire de famine, ils n'ont aucune compensation au niveau des allocations sociales. Ils constituent ne population d'Infra-salariés alors que le revenu normal d'une famille de Kinshasa devait être au moins 500\$US, un père de 7 à 12 enfants touche un salaire de 4,5\$US, c'est un pourboire du régime et non un salaire.

Force est de constater combien les Gouvernements détournent l'attention des chômeurs. Etre chômeurs au Congo c'est un drame social et matériel. En Europe, les chômeurs souffrent de ne pas être utiles à la société.

Une simple comparaison : le chômeur européen perçoit une indemnité supérieure au salaire octroyé au Secrétaire Général de l'administration publique en République Démocratique du Congo.

Chez nous, les statistiques de chômage ne sont pas établies, manœuvre savante pour retarder l'éveil et la prise de conscience. La société réclame des comptes étant donné qu'elle ne se trouve nulle part.

Il n'est pas facile d'obtenir des résultats dans un mutisme total, il faut admettre et transformer les carences et les échecs en succès foudroyants.

Nous voulons détruire cette vision des choses, la participation, l'initiative et la responsabilité à tous les niveaux de l'ETAT.

Eveiller et stimuler la prise de conscience des citoyens, intensifier les droits politiques, économiques et sociaux : ce sont là quelques uns de nos soucis majeurs.

Nous sommes persuadés que les événements historiques nous accorderons la possibilité de réaliser le nouveau Congo tel que nous l'avons conçu dans cette brochure.

Filles et fils du Congo, à qui s'adresse en ce moment tragique cet appel angoissant et pathétique : Souvenez-vous à tout instant du sens profond et historique du 30 Juin 1960.

Combien d'âmes et de victimes n'ont pas rendu à DIEU leur vie pour que cette phase solennelle nous rappelle l'héroïsme, les sacrifices, l'amour propre, la dignité et la solidarité.

La fraternité combat farouchement les vices pernicioseux du capitalisme et du communisme, il montre à l'homme du 3^{ème} millénaire les limites de ses capacités individuelles et l'étendu du bienfait d'une organisation communautaire basée sur les seuls critères de la justice sociale, économique et politique.

Si le nationalisme est une maladie collective à tous les êtres, le fraternalisme recouvre au-delà de ses infections techniques, les valeurs morales, politiques, culturelles et philosophiques de grande importance.

La balance du fraternalisme n'est pas la richesse et la misère mais la bonté et la solidarité Européens, Américains, Asiatiques, Océaniens de bonne volonté n'ont pas cessé de comprendre que la nourriture quotidienne du 3^{ème} millénaire ne sera plus la pauvreté et la richesse mais le culte de l'amour universel et la coopération humaine sans distinction de race et d'origine, la beauté du fraternalisme révèle à plus d'un titre que le monde de demain tournait le dos au matérialisme et à l'impureté spirituelle, adoptera l'altruisme comme base fondamentale de tout système social politique de la nature.

Faut-il à cause de notre égoïsme, à cause de notre non sens et à cause de notre aventurisme politique, perdre le fruit d'une indépendance clairement acquise et librement acceptée par tous dans l'euphorie et l'enthousiasme populaire !

Il y a beaucoup trop de pourriture en République Démocratique du Congo, le pays flotte dans un marais de microbes. L'insalubrité publique comme la prostitution, la corruption ont atteint le sommet de l'industrie.

Priorité à l'assainissement des mœurs politiques, économiques et sociales.

Aujourd'hui les hommes et les femmes instruits adoptent le génie des paysans.

Passifs devant les politiques, les actes du tribalisme, vandalisme, clientélisme, crimes de guerre, crimes économiques, non respect des droits humains, ils laissent passer les événements et les régimes anti-démocratique. Secouez-vous pour écraser le plus tôt possible la dictature.

Après de l'U.P.R vous aurez l'ardeur, la volonté, le courage, et les matières de réflexion pour prendre le taureau par les cornes.

ANNEXE 2 : LE FRATERNALISME

Les civilisations sont comme les saisons, elles changent de continent, de mode d'expression et de substance. La bourgeoisie au moyen âge a cédé peu à peu la place au capitalisme. Le communisme, malgré l'habileté et l'intelligence de ses créateurs n'a pas pu atteindre ses objectifs.

A l'opposé du capitalisme et du communisme, le fraternalisme qui est un système de pensée dont l'objectif fondamental est la réalisation du bien être de l'homme, se veut catalyseur du génie du peuple pour répondre au rendez-vous de la mondialisation dans le domaine de la technologie et de la science appliquée.

La société africaine est par son essence fraternaliste dans ses frontières conceptionnelles de la vie, elle a toujours ignoré la notion de l'intérêt et des bénéfices.

D'où l'homme nous apparaît comme sources naturelles de l'humanisme et du socialisme. Il a le don de l'équilibre et le sentiment d'être disponible aux valeurs extérieures susceptibles d'épanouir son patrimoine traditionnel et sa propre personne dans le concert des nations modernes.

Contrairement aux affirmations des plus controversées des ennemis de l'Afrique, il ne rentre pas dans mon esprit et la lettre des dirigeants africains progressistes au sens propre du terme, le désir de méconnaître le droit à la propriété privée ou de restreindre les libertés individuelles. La liberté pour un africain c'est comme l'air dans le corps de l'homme.

Limiter les privilèges excessifs d'une classe, réduire les inégalités créées par l'exploitation coloniale, intégrer la masse dans un processus scientifique d'exploitation économiquement rentable rationnelles, voilà les traits caractéristiques des revendications fraternalistes les plus légitimes.

CONCLUSION

Avec U.P.R, les cloches de la liberté et de la démocratie sonnent aujourd'hui.

Nos cœurs ont le devoir patriotique de les suivre partout où elles nous invitent.

Naïf, peut être est le sens de la vision du fraternalisme. Le bonheur de chacun et de tous passe par cette vertu.

Debout, flèche de la liberté en main, ensemble transperçons le mur fragile de la dictature, venez et criez l'égalité, la liberté, la solidarité et la fraternité.

Fait à Kinshasa, le 20 Septembre 2000

Réactualisé le 19 Septembre 2016 à Kinshasa

Pour l'U.P.R

Les Fondateurs et Assimilés aux Fondateurs

Le Secrétaire Permanent

Le Secrétaire Général

Le Président

Professeur Révérend Julien CIAKUDIA Sr.

Autorité Morale